



SUD CPAM OISE <sudcpam60@gmail.com>

Négociations 2022

SUD CPAM OISE <sudcpam60@gmail.com>

4 février 2022 à 19:05

À : "WALCKENAER IRENEE (CPAM OISE)" <IRENEE.WALCKENAER@assurance-maladie.fr>

Cc : "CHAMBON ANABELLE (CPAM OISE)" <anabelle.chambon@assurance-maladie.fr>, CGT CPAM <cgt.cpam.oise@hotmail.fr>, "AZAM MARC-ANDRE (CPAM OISE)" <marc-andre.azam@assurance-maladie.fr>

Monsieur le directeur des ressources humaines,

Pour faire suite à notre réunion de ce jeudi 3 février et après consultation de nos syndiqués, nous vous confirmons que notre délégation n'assistera pas aux négociations que l'employeur nous propose pour 2022..

En effet, depuis de nombreuses années nous demandons l'ouverture de négociations sur des sujets qui nous semblent importants pour l'ensemble des salariés de la CPAM de l'Oise, comme par exemple un plan canicule ambitieux.

Les discussions des 25 janvier et 3 février n'ont abouti qu'à un seul et même résultat : la direction ne souhaite négocier que sur les thématiques qu'elle a choisies.

Nous vous rappelons nos demandes de négociations que vous avez rejetées en bloc :

- la possibilité pour chaque DS d'être accompagné de deux salariés ;
- une salle pour les élus CSE/CSSCT à Creil ;
- la possibilité pour les OS de pouvoir communiquer sur les BAL professionnelles des agents et sur l'intranet ;
- un vrai plan canicule.

En conclusion, notre délégation a pu constater d'emblée le manque de loyauté de la part de l'employeur, ce qui n'a pas permis l'ouverture des négociations. Par ailleurs, le manque d'autonomie du représentant de l'employeur ne permet d'échanger de manière constructive.

Cordialement,

Pour le syndicat Sud protection sociale
Les délégués syndicaux

Cédric FAVRE et Muriel RIPART